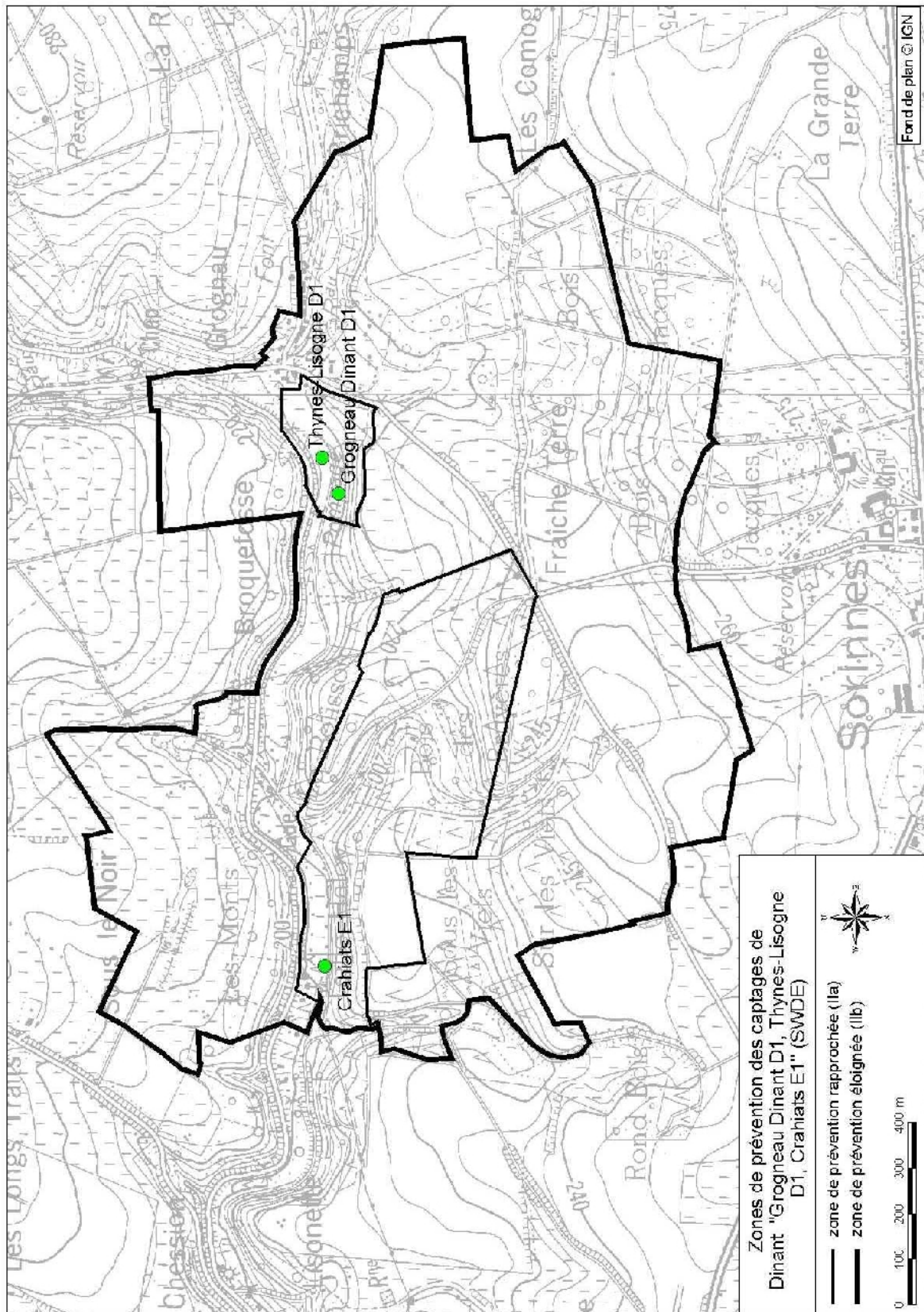


ANNEXE I

Tracé approximatif des zones de prévention rapprochée et éloignée des ouvrages de prise d'eau concernés. NB: Les plans de détail sont consultables à l'Administration.



ANNEXE II

Modèle de panneau destiné à signaler la (les) zone(s) de prévention.

Min 0,57 m	
 REGION WALLONNE Zone de prévention d'une (de) prise(s) d'eau souterraine (activités règlement ées) <u>RÉGION WALLONNE</u>	Cadre réservé au(x) titulaire(s) du (des) permis d'environnement portant sur la (les) prise(s) d'eau (facultatif) 1. Nom(s) du (des) titulaire(s), de (des) l'exploitant(s) 2. Sigle(s) de la (des) société(s) 3. Numéro(s) de référence de la (des) prise(s) d'eau
EN CAS D'ACCIDENT, PREVENIR: 1. «Nom(s) du (des) titulaire(s) du (des) permis d'environnement portant sur la (les) prise(s) d'eau »: « n° de téléphone de la personne à contacter » 2. REGION WALLONNE - S.O.S. POLLUTION: 070/23.30.01 3. La Protection Civile: Service 100	Min 0,7 m